

RÈGLEMENT DE GESTION SPORTIVE 2024 / 2025

PLATEAU ISSF

AVERTISSEMENT

Selon certaines situations nous sommes dans l'impossibilité de prévoir avec certitudes, au moment de la rédaction de ce document, que toutes les compétitions pourront se dérouler dans les conditions annoncées.

Ainsi, en fonction de l'évolution du calendrier international, nous serons peut-être amenés à modifier les modalités qui sont définies dans ce document.

Toute modification fera l'objet d'une publication sur le site fédéral et d'une mise à jour des modalités de sélection si besoin.

PRÉAMBULE

La Fédération Française de Tir a la responsabilité de présenter une équipe de France aux Championnats de référence, telles que les Jeux Olympiques, les Championnats du Monde et les Championnats d'Europe.

Elle peut également engager une équipe de France à diverses compétitions internationales.

A travers ce document, la Direction Technique Nationale propose d'exposer les modalités de sélection des épreuves Olympiques pour les épreuves plateau.

Il convient en effet de :

- Définir les termes relatifs aux sélections
- Rappeler les objectifs de la saison sportive 2024 / 2025
- Définir le rôle du Comité de sélection
- Définir les modalités et les règles de sélection

LEXIQUE RELATIF AUX SÉLECTIONS

Équipe de France :

Appellation officielle et légale d'une délégation de personnes, sélectionnée par la Fédération, représentant ponctuellement la Nation dans leur discipline à l'occasion d'un événement sportif international ou championnat reconnu par la Fédération Internationale.

Championnat de référence :

Appellation caractérisant une compétition internationale lors de laquelle est décernée un Titre (Jeux Olympiques et Paralympiques, Championnat du Monde et d'Europe, Jeux Européens).

Compétition internationale :

Appellation caractérisant une compétition présentant un niveau élevé de concurrence, lors de laquelle aucun titre n'est décerné (Coupe du Monde, Grands Prix, ...). Une telle compétition permet de poursuivre la préparation des athlètes dans l'optique des Championnats de référence.

Modalités et Règles de sélection :

Ensemble de règles et de principes permettant de choisir pertinemment des athlètes, en nombre limité et réglementaire, en vue d'atteindre l'objectif visé dans une épreuve donnée.

Épreuve d'évaluation nationale :

Situation de référence permettant d'évaluer les qualités des athlètes, à partir de la mesure et de l'observation effectuées par les entraîneurs référents.

Point de références internationales mondiales :

Point moyen réalisé lors des Championnats (ou compétitions) de référence équivalent au cours des 24 derniers mois.

Ce point de référence est évolutif au cours de la saison au fur-et-à-mesure des nouveaux championnats.

Classement scratch :

Un classement scratch est un système de classement où les participants sont classés en fonction de leurs performances globales sans tenir compte de leur catégorie. Dans un classement scratch, tous les participants sont évalués sur un pied d'égalité, et le classement final est déterminé par les résultats bruts obtenus par chaque concurrent.

Comité de sélection :

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

OBJECTIFS DE LA SAISON 2024/ 2025

Pour cette saison, les objectifs sont les suivants :

OBJECTIFS 2025 - SENIORS ET DAMES				
08/10/2025	19/10/2025	GRE	Malakasa	Championnat du Monde
23/07/2025	07/08/2025	FRA	Châteauroux	Championnat d'Europe

Ces échéances constituent les rendez-vous internationaux majeurs de la saison pour la Fédération Française de Tir. Il est donc nécessaire d'organiser une préparation rigoureuse et de poser des principes de sélections, individuels et collectifs, afin de présenter des sportifs capables de remporter des médailles.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire :

GAGNER DES MÉDAILLES
DANS LES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCE

RÔLE DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

Il est composé au minimum de trois personnes :

- Le Président de la FFTir ou son représentant
- Le Directeur Technique National ou son représentant
- La Directrice du Haut Niveau et de la Performance ou son représentant
- Le Directeur Plateau

Le Comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des **résultats**, de **l'état d'esprit** et du **comportement** de chaque athlète.

Le calendrier international étant particulièrement chargé, les performances des athlètes retenus en compétitions internationales au même moment qu'une épreuve d'évaluation nationale, pourront être prises en compte pour une sélection en Championnat de référence.

En cas de conditions particulières, défavorables à l'établissement des performances demandées, le Comité de sélection se réserve le droit d'étudier au cas par cas la possibilité d'une sélection en Championnat de référence.

La présentation des athlètes ayant réalisé les Points de références internationales Européennes ou Mondiales en fonction du Championnat considéré fera l'objet d'une étude par le Comité de sélection.

La réalisation du point de références internationales n'ouvre pas un droit à la sélection, mais constitue un prérequis pour une étude en Comité de sélection.

Rappel

L'évaluation est une démarche qui consiste à recueillir des renseignements sur l'entraînement des athlètes, à analyser et à interpréter ces renseignements en vue de porter un jugement sur la situation du tireur à un moment donné dans la saison pour pouvoir envisager des décisions relatives à son cheminement ultérieur.

Il appartient au Directeur de discipline en relation avec les entraîneurs référents, de proposer au Comité de sélection une liste argumentée d'athlètes pour chaque Championnat de référence.

Le Comité de sélection est souverain dans ses choix. Les débats se déroulent à huis clos et leur nature est confidentielle.

MODALITÉS ET RÈGLES DE SÉLECTION

Organisées régulièrement, ces étapes évaluatives sont placées en fonction du calendrier international de façon à offrir aux athlètes la possibilité de pouvoir planifier et organiser leur préparation spécifique.

Ces revues d'effectifs permettront à chaque étape d'évaluer le niveau de nos athlètes français.

ÉVALUATIONS N°1 SO						
COMITÉ DE SÉLECTION	LIEU	DATES	ÉPREUVE	CRITÈRES D'ACCÈS	CATÉGORIES	PROGRAMME
	CNTS	8 au 13 avril 2025	Skeet Olympique	Collectifs Haut Niveau Sur proposition EN	S1/D1/JG/JF	2 matchs 2 finales

ÉVALUATIONS N°2 SO						
COMITÉ DE SÉLECTION	LIEU	DATES	ÉPREUVE	CRITÈRES D'ACCÈS	CATÉGORIES	PROGRAMME
	CNTS	3 au 8 juin 2025	Skeet Olympique	Collectifs Haut Niveau Sur proposition EN	S1/D1/JG/JF	2 matchs 2 finales

ÉVALUATIONS N°3 SO						
COMITÉ DE SÉLECTION	LIEU	DATES	ÉPREUVE	CRITÈRES D'ACCÈS	CATÉGORIES	PROGRAMME
	CNTS	1 au 7 septembre 2025	Skeet Olympique	Collectifs Haut Niveau Sur proposition EN	S1/D1/JG/JF	2 matchs 2 finales

Pour la sélection au championnat d'Europe (CDE) et la sélection au championnat du Monde (CDM), le comité de sélection pourra s'appuyer sur un classement prenant en compte l'ensemble de 4 matchs et finales (CDE) et 6 matchs et finales (CDM).

CDE : 2 évaluations nationales = 4 matchs

CDM : 3 évaluations nationales = 6 matchs

EVALUATIONS NATIONALES N°1 CNTS – DU 8 AU 13 AVRIL 2025

Organisée en avril, cette étape évaluative a pour objectif d'identifier les athlètes français susceptibles de remporter des médailles lors des Championnats de références et compétitions internationales suivants :

- Faire les points prérequis pour accéder au comité de sélections pour les championnats d'Europe (S/D) et Monde (S/D)
- Coupe du monde (NICOSIE – CYP) du 3 au 12 mai 2025*
- Grand Prix internationaux 2025

* Une place de finaliste en coupe du monde sera prise en compte comme prérequis pour les championnats d'Europe et du Monde.

EVALUATIONS NATIONALES N°2 CNTS – DU 3 AU 8 JUIN 2025

Organisée en juin, cette étape évaluative a pour objectif d'identifier les athlètes français susceptibles de remporter des médailles lors des Championnats de références et compétitions internationales suivants :

- Faire les points prérequis pour accéder au comité de sélections pour les championnats d'Europe* (CNTS – FRA) et Monde pour les S/D*
- Coupe du monde (LONATO – ITA) du 4 au 14 juillet 2025*
- Grand Prix internationaux 2025

* Une place de finaliste en coupe du monde sera prise en compte comme prérequis pour les championnats du Monde.

*Un podium aux championnats d'Europe individuels donnera un accès direct au comité de sélection pour les championnats du Monde.

* Une place de finaliste aux championnats d'Europe sera prise en compte comme prérequis pour les championnats du Monde.

EVALUATIONS NATIONALES N°3 CNTS – DU 1 AU 7 SEPTEMBRE 2025

Organisée en septembre, cette étape évaluative a pour objectif d'identifier les athlètes français susceptibles de remporter des médailles lors des Championnats de références et compétitions internationales suivants :

- Faire les points prérequis pour accéder au comité de sélections pour les championnats du Monde (Malakasa – GRE) pour les S/D*
- Grand Prix internationaux (S/D) en 2025 et 2026 (avant 30 avril 2026)
- Coupe du Monde S/D en 2026 (avant 15 mai 2026)

* Un podium aux championnats du Monde individuels donnera un accès direct au comité de sélection pour les coupes du monde organisées avant le 15 mai 2026

MODALITÉS DE SÉLECTION

Critères d'accès :

- Les athlètes des collectifs Haut Niveau
- Sur proposition des Entraîneurs Nationaux

Programme :

Pour chaque épreuve, deux matchs et deux finales seront organisés selon les modalités suivantes :

- Match 1 + Finale 1
- Match 2 + Finale 2

Classement :

A l'issue de chaque match, les 6 premiers du classement de chaque épreuve auront accès à une finale scratch en senior et dame (S1/JG et D1/JF).

Les juniors n'accédant pas à ces finales tireront une finale dans leur catégorie respective. Les finales se tirent selon les règles ISSF avec élimination.

Le score du tireur terminant premier du match de qualification permettra de noter la difficulté de la compétition.

Son score sera noté 0.

Le second marquera autant de points négatifs que le nombre de plateaux le séparant du score du premier et ainsi de suite.

En cas d'égalité le nombre de points sera le même pour les tireurs ayant le même score.

Exemple : tireur classé 1er après le match de qualification marque 0 avec un score de 121.

Le 2^e tireur réalisant 120 marquera -1 point.

Lors de la finale, des points seront aussi attribués au tireur selon le classement de la finale selon le barème suivant :

Finale :

1 ^{er}	6 points
2 ^e	5 points
3 ^e	4 points
4 ^e	3 points
5 ^e	2 points
6 ^e	1 point

Ainsi, à l'issue de chaque journée des évaluations nationales, un classement match + finale sera établi dans chaque épreuve selon le nombre de points attribués.

Le vainqueur de chaque évaluation aura réalisé un prérequis pour accéder au comité de sélection.

Ainsi, à l'issue de chaque journée des évaluations nationales, un classement match + finale sera établi dans chaque épreuve selon le nombre de points attribués.

RÈGLES DE SÉLECTION

Le comité de sélection est chargé de constituer les équipes de France qui participeront aux différentes compétitions, en s'appuyant sur les références internationales.

Pour composer les équipes de France, le comité de sélection peut retenir un ou plusieurs juniors ou cadets en cas de performance répondant aux critères des catégories seniors.

Un niveau de performance individuelle est exigé pour chaque épreuve. Cette condition est le prérequis à toute discussion en Comité de sélection.

Si plus de 3 tireurs réalisent les performances demandées, les entraîneurs feront une proposition argumentée de leur sélection au Comité de sélection.

Des équipes mixtes ne seront présentées que dans les épreuves olympiques.

La composition de ces équipes mixtes sera effectuée selon les performances des tireurs sélectionnés dans les épreuves en individuel à l'issue des évaluations nationales.

L'inscription d'une équipe (Team match) ne se fera que pour les Championnats de référence, dès lors que trois athlètes seront sélectionnés en individuel.

REGLES DE SELECTIONS

- Pour prétendre à une sélection en coupe du monde, le premier au classement scratch à l'issue de l'évaluation 1 et de l'évaluation 2 (total EN1+EN2) sera proposé au comité de sélection.

Les autres athlètes seront sélectionnés grâce à un niveau de performance individuelle. Les athlètes devront avoir réalisé au moins une fois lors de l'évaluation 1 ou 2 le score dans la tranche ou plus.

Ce prérequis ouvrira l'accès au comité de sélection.

Minimas requis du monde		Coupe
SO Seniors		SO Dames
119/121		116/118

- Pour prétendre à une sélection aux championnats d'Europe, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront avoir réalisé au moins 2 fois lors des évaluations 1 et 2 un score situé dans la tranche ou plus.

Ce prérequis ouvrira l'accès au comité de sélection.

Minimas requis Championnats d'Europe		
SO Seniors		SO Dames
119/121		116/118

Une place de finaliste (6 premiers) lors de la coupe du monde de Nicosie sera pris en compte comme prérequis pour les championnats d'Europe.

- Pour prétendre à une sélection aux championnats du monde, le premier au classement scratch à l'issue des évaluations (total EN1+EN2+EN3) sera proposé au comité de sélection.

Les autres athlètes seront sélectionnés grâce à un niveau de performance individuelle. Les athlètes devront avoir réalisé au moins 3 fois lors de l'évaluation 1,2 ou 3 le score dans la tranche ou plus.

Ce prérequis ouvrira l'accès au comité de sélection.

Minimas requis Championnats du Monde	
SO Seniors	SO Dames
119/121	116/118

Une place de finaliste (6 premiers) aux championnats d'Europe sera pris en compte comme prérequis pour les championnats du Monde.

Une place de finaliste (6 premiers) lors de la coupe du monde de Lonato sera pris en compte comme prérequis pour les championnats du Monde.

Un athlète médaillé aux championnats d'Europe sera proposé directement au comité de sélection pour les championnats du Monde.

***La liste des sélectionnés sera officialisée et communiquée
au plus tard une semaine après les évaluations nationales concernées.***

RÈGLEMENT DE GESTION SPORTIVE 2024 / 2025

PLATEAU ISSF

AVERTISSEMENT

Selon certaines situations nous sommes dans l'impossibilité de prévoir avec certitudes, au moment de la rédaction de ce document, que toutes les compétitions pourront se dérouler dans les conditions annoncées.

Ainsi, en fonction de l'évolution du calendrier international, nous serons peut-être amenés à modifier les modalités qui sont définies dans ce document.

Toute modification fera l'objet d'une publication sur le site fédéral et d'une mise à jour des modalités de sélection si besoin.

PRÉAMBULE

La Fédération Française de Tir a la responsabilité de présenter une équipe de France aux Championnats de référence, telles que les Jeux Olympiques, les Championnats du Monde et les Championnats d'Europe.

Elle peut également engager une équipe de France à diverses compétitions internationales.

A travers ce document, la Direction Technique Nationale propose d'exposer les modalités de sélection des épreuves Olympiques pour les épreuves plateau.

Il convient en effet de :

- Définir les termes relatifs aux sélections
- Rappeler les objectifs de la saison sportive 2024 / 2025
- Définir le rôle du Comité de sélection
- Définir les modalités et les règles de sélection

LEXIQUE RELATIF AUX SÉLECTIONS

Équipe de France :

Appellation officielle et légale d'une délégation de personnes, sélectionnée par la Fédération, représentant ponctuellement la Nation dans leur discipline à l'occasion d'un événement sportif international ou championnat reconnu par la Fédération Internationale.

Championnat de référence :

Appellation caractérisant une compétition internationale lors de laquelle est décernée un Titre (Jeux Olympiques et Paralympiques, Championnat du Monde et d'Europe, Jeux Européens).

Compétition internationale :

Appellation caractérisant une compétition présentant un niveau élevé de concurrence, lors de laquelle aucun titre n'est décerné (Coupe du Monde, Grands Prix, ...). Une telle compétition permet de poursuivre la préparation des athlètes dans l'optique des Championnats de référence.

Modalités et Règles de sélection :

Ensemble de règles et de principes permettant de choisir pertinemment des athlètes, en nombre limité et réglementaire, en vue d'atteindre l'objectif visé dans une épreuve donnée.

Épreuve d'évaluation nationale :

Situation de référence permettant d'évaluer les qualités des athlètes, à partir de la mesure et de l'observation effectuées par les entraîneurs référents.

Point de références internationales mondiales :

Point moyen réalisé lors des Championnats (ou compétitions) de référence équivalent au cours des 24 derniers mois.

Ce point de référence est évolutif au cours de la saison au fur-et-à-mesure des nouveaux championnats.

Classement scratch :

Un classement scratch est un système de classement où les participants sont classés en fonction de leurs performances globales sans tenir compte de leur catégorie. Dans un classement scratch, tous les participants sont évalués sur un pied d'égalité, et le classement final est déterminé par les résultats bruts obtenus par chaque concurrent.

Comité de sélection :

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

OBJECTIFS DE LA SAISON 2024/ 2025

Pour cette saison, les objectifs sont les suivants :

OBJECTIFS 2025 - JUNIORS				
23/07/2025	07/08/2025	FRA	Châteauroux	Championnats d'Europe

Ces échéances constituent les rendez-vous internationaux majeurs de la saison pour la Fédération Française de Tir. Il est donc nécessaire d'organiser une préparation rigoureuse et de poser des principes de sélections, individuels et collectifs, afin de présenter des sportifs capables de remporter des médailles.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire :

GAGNER DES MÉDAILLES
DANS LES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCE

RÔLE DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

Il est composé au minimum de trois personnes :

- Le Président de la FFTir ou son représentant
- Le Directeur Technique National ou son représentant
- La Directrice du Haut Niveau et de la Performance ou son représentant
- Le Directeur Plateau

Le Comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des **résultats**, de **l'état d'esprit** et du **comportement** de chaque athlète.

Le calendrier international étant particulièrement chargé, les performances des athlètes retenus en compétitions internationales au même moment qu'une épreuve d'évaluation nationale, pourront être prises en compte pour une sélection en Championnat de référence.

En cas de conditions particulières, défavorables à l'établissement des performances demandées, le Comité de sélection se réserve le droit d'étudier au cas par cas la possibilité d'une sélection en Championnat de référence.

La présentation des athlètes ayant réalisé les Points de références internationales Européennes ou Mondiales en fonction du Championnat considéré fera l'objet d'une étude par le Comité de sélection.

La réalisation du point de références internationales n'ouvre pas un droit à la sélection, mais constitue un prérequis pour une étude en Comité de sélection.

Rappel

L'évaluation est une démarche qui consiste à recueillir des renseignements sur l'entraînement des athlètes, à analyser et à interpréter ces renseignements en vue de porter un jugement sur la situation du tireur à un moment donné dans la saison pour pouvoir envisager des décisions relatives à son cheminement ultérieur.

Il appartient aux Directeurs de discipline en relation avec les entraîneurs référents, de proposer au Comité de sélection une liste argumentée d'athlètes pour chaque Championnat de référence.

Le Comité de sélection est souverain dans ses choix. Les débats se déroulent à huis clos et leur nature est confidentielle.

MODALITÉS ET RÈGLES DE SÉLECTION

Organisées régulièrement, ces étapes évaluatives sont placées en fonction du calendrier international de façon à offrir aux athlètes la possibilité de pouvoir planifier et organiser leur préparation spécifique.

Ces revues d'effectifs permettront à chaque étape d'évaluer le niveau de nos athlètes français.

ÉVALUATIONS N°1 SO						
COMITÉ DE SÉLECTION	LIEU	DATES	ÉPREUVE	CRITÈRES D'ACCÈS	CATÉGORIES	PROGRAMME
	CNTS	8 au 13 avril 2025	Skeet Olympique	Collectifs Haut Niveau Sur proposition EN	JG/JF	2 matchs 2 finales

ÉVALUATIONS N°2 SO						
COMITÉ DE SÉLECTION	LIEU	DATES	ÉPREUVE	CRITÈRES D'ACCÈS	CATÉGORIES	PROGRAMME
	CNTS	3 au 8 juin 2025	Skeet Olympique	Collectifs Haut Niveau Sur proposition EN	JG/JF	2 matchs 2 finales

ÉVALUATIONS N°3 SO						
COMITÉ DE SÉLECTION	LIEU	DATES	ÉPREUVE	CRITÈRES D'ACCÈS	CATÉGORIES	PROGRAMME
	CNTS	1 au 7 septembre 2025	Skeet Olympique	Collectifs Haut Niveau Sur proposition EN	JG/JF	2 matchs 2 finales

--	--	--	--	--	--	--

EVALUATIONS NATIONALES N°1 CNTS – DU 8 AU 13 AVRIL 2025

Organisée en avril, cette étape évaluative a pour objectif d'identifier les athlètes français susceptibles de remporter des médailles lors compétitions internationales suivantes :

- Coupe du monde Junior (SUHL – GER) du 19 au 29 mai 2025*
- Grand Prix internationaux 2025

*Un podium en coupe du monde donnera un accès direct au comité de sélection pour les championnats d'Europe

EVALUATIONS NATIONALES N°2 CNTS – DU 3 AU 8 JUIN 2025

Organisée en juin, cette étape évaluative a pour objectif d'identifier les athlètes français susceptibles de remporter des médailles lors des Championnats de références et compétitions internationales suivants :

- Faire les points prérequis pour accéder au comité de sélections pour les championnats d'Europe
- Grand Prix internationaux 2025

EVALUATIONS NATIONALES N°3 CNTS – DU 1 AU 7 SEPTEMBRE 2025

Organisée en septembre, cette étape évaluative a pour objectif d'identifier les athlètes français susceptibles de remporter des médailles lors des Championnats de références et compétitions internationales suivants :

- Faire les points prérequis pour accéder au comité de sélections pour les championnats du Monde pour les S/D
- Grand Prix internationaux (JG/JF) en 2025 et 2026 (avant 30 avril 2026)
- Coupe du Monde S/D/JG/JF en 2026 (avant 15 mai 2026)

MODALITÉS DE SÉLECTION

Critères d'accès :

- Les athlètes des collectifs Haut Niveau
- Sur proposition des Entraîneurs Nationaux et du Directeur Plateau

Programme :

Pour chaque épreuve, deux matchs et deux finales seront organisés selon les modalités suivantes :

- Match 1 + Finale 1
- Match 2 + Finale 2

Classement :

A l'issue de chaque match, les 6 premiers du classement de chaque épreuve auront accès à une finale scratch en senior et dame (S1/JG et D1/JF).

Les juniors n'accédant pas à ces finales tireront une finale dans leur catégorie respective.

Les finales se tirent selon les règles ISSF avec élimination.

Le score de 53/60 pour les juniors garçons, 50/60 pour les juniors filles pourra constituer un **prérequis** pour accéder au comité de sélection.

Ainsi, à l'issue de chaque journée des évaluations nationales, un classement match + finale sera établi dans chaque épreuve selon les règles ISSF.

RÈGLES DE SÉLECTION

Le comité de sélection est chargé de constituer les équipes de France qui participeront aux différentes compétitions, en s'appuyant sur les références internationales.

Pour composer les équipes de France, le comité de sélection peut retenir un ou plusieurs juniors ou cadets en cas de performance répondant aux critères des catégories seniors.

Un niveau de performance individuelle est exigé pour chaque épreuve. Cette condition est le prérequis à toute discussion en Comité de sélection.

Si plus de 3 tireurs réalisent les performances demandées, les entraîneurs feront une proposition argumentée de leur sélection au Comité de sélection.

Des équipes mixtes ne seront présentées que dans les épreuves olympiques.

La composition de ces équipes mixtes sera effectuée selon les performances des tireurs sélectionnés dans les épreuves en individuel à l'issue des évaluations nationales.

L'inscription d'une équipe ne se fera que pour les Championnats de référence, dès lors que trois athlètes seront sélectionnés en individuel

REGLES DE SELECTIONS

- Pour prétendre à une sélection en coupe du monde juniors, le premier au classement scratch à l'addition des 2 matchs sera proposé au comité de sélection.

Les autres athlètes seront sélectionnés grâce à un niveau de performance individuelle. Les athlètes devront avoir réalisé au moins une fois lors de l'évaluation 1 le score situé dans la tranche ou plus.

Ce prérequis ouvrira l'accès au comité de sélection.

Minimas requis du monde juniors		Coupe
SO Junior Garçon	SO Junior Fille	
114-116	103/105	

- Pour prétendre à une sélection aux championnats d'Europe, le premier au classement scratch à l'addition des 4 matchs d'évaluation sera proposé au comité de sélection.

Les autres athlètes seront sélectionnés grâce à un niveau de performance individuelle. Les athlètes devront avoir réalisé au moins 2 fois lors des évaluations 1, 2, ou lors de la coupe du monde juniors de Suhl, le score situé dans la tranche ou plus.

Ce prérequis ouvrira l'accès au comité de sélection.

Minimas requis d'Europe juniors		Championnats
SO Junior Garçon	SO Junior Fille	
114-116	103/105	

***La liste des sélectionnés sera officialisée et communiquée
au plus tard une semaine après les évaluations nationales concernées.***

